

Juin 2006

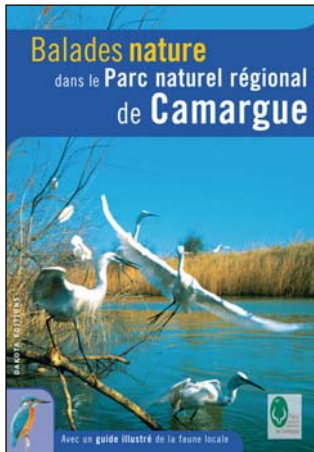
ACTIONS EN COURS

PARUTION DU GUIDE

“BALADES NATURE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE”

Dans le cadre de la convention nationale de partenariat signée avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Parc de Camargue vient de publier avec les Editions Dakota un nouveau guide intitulé “Balades nature”.

Cet ouvrage grand public a pour but de mettre en valeur, au moyen d'itinéraires emblématiques, les richesses de la faune et de la flore du territoire du Parc (et de ses marges), en lien avec des actions pédagogiques et de sensibilisation des visiteurs.



Rédigé par Jean Roché, auteur photographe naturaliste, familier des lieux qu'il décrit avec passion et érudition, puisqu'il réside en Camargue, le guide propose aux lecteurs :

- des informations sur le delta du Rhône et ses principaux milieux naturels,
- un choix de 15 balades nature et de sentiers à thème,
- un guide d'observation avec les caractéristiques des principales espèces visibles,
- des informations sur les sites et les animations nature proposées.

Réalisé grâce au soutien financier du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet ouvrage vient de paraître de manière concomitante avec ceux des trois autres parcs naturels de la région (Verdon, Luberon et Queyras).

En vente dans les équipements d'accueil du public du Parc (Maison du Parc et Musée de la Camargue), le guide est également diffusé sur l'ensemble du territoire national par les Editions Dakota.

Pour tout renseignement :
Dominique Vergnaud 04 90 97 86 36

UNE CONVENTION POUR PROTEGER LA GLAREOLE A COLLIER

La Camargue est le seul site de reproduction de la Glaréole à collier (*Glareola pratincola*) en France avec des effectifs compris entre 37 et 71 couples. Classée en danger, elle est inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux comme espèce prioritaire.



Elle se reproduit dans les friches, les sansouires et les prés dans deux bassins principaux: celui des marais d'Agon et celui des marais de Saliers. Il a été démontré que la population camarguaise faisait partie d'une plus grande population dont nous ne connaissons pas les limites. La Camargue a une responsabilité forte pour la conservation de l'espèce en France mais aussi pour garantir la cohésion de la population européenne.

Il est nécessaire de surveiller et protéger les colonies de reproduction. Actuellement le succès de reproduction de la Glaréole à collier en Camargue est en dessous du seuil permettant son maintien sur le long terme. De nombreux facteurs limitent la productivité de la population. Il apparaît primordial de stopper la destruction des nichées par les activités humaines. L'objectif est d'atteindre un succès de reproduction proche de 1,5 jeune par couple. Par conséquent, il est nécessaire de surveiller les colonies de reproduction pour le suivi démographique et l'estimation de l'efficacité des mesures de conservation.

Une convention vient d'être signée dans ce sens entre le Parc de Camargue et le Conservatoire des Ecosystèmes de Provence (CEEP) et une collaboration est recherchée avec les propriétaires privés concernés.

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 19 22

LES GARDIANS DE CAMARGUE

C'est le titre de la prochaine exposition qui verra le jour en février 2007 au Musée de la Camargue. Elle sera consacrée aux gardians, ces hommes de l'ombre le plus souvent, rarement mis à l'honneur et qui pourtant sont indispensables aux manades. Qu'ils soient amateurs ou salariés, hommes ou femmes, ils sont de plus en plus nombreux à assouvir leur passion pour les chevaux et les biòu.



Depuis février dernier, Annelise Chevalier se penche sur ce qui fait le quotidien de ces gardians, leurs profils, leur place dans l'élevage, leurs motivations, leurs aspirations... Un numéro complet du Courrier du Parc sera consacré à ce thème.

Contact : Annelise Chevalier, 04 90 97 19 27
Marie-Hélène Sibille, 04 90 97 10 40

« LEGENDES ET CONTES DE CAMARGUE » A SALIN-DE-GIRAUD, C'ETAIT LA DERNIERE DU CYCLE...

La soirée « Légendes et contes de Camargue » qui s'est déroulée à Salin-de-Giraud le 28 avril dernier a réuni plus de 130 personnes autour de ce thème pas-



sionnant qu'est celui de « Li Biou ». Et oui ! Que serait la Camargue sans les taureaux, ils font partie du paysage et de l'histoire. En effet des « histoires de taureaux » il y en a...!!! De celle « d'Hector », le taureau apprivoisé à celle de « Sanglier »

qui avait été allaité par une laie (si bien racontée par Maurice Reynet), en passant par les anecdotes de Monsieur Meffre et la lecture en provençal du récit de Mistral par Annelise Chevalier, le taureau était à l'honneur. Une veillée sous le charme « des filles du Delta », qui le sourire aux lèvres ont ravi le public par un défilé de costumes traditionnels présenté avec grâce et élégance.

Nous remercions nos amis de ces deux associations que sont « Li cantaire (chanteurs) di palun-longo » et « li chato (filles) dou delta » pour toutes ces merveilleuses et chaleureuses soirées qu'ils nous ont données. Nous remercions également les responsables et employés de la mairie-annexe de Salin-de-Giraud pour leur participation ainsi que toutes les personnes qui nous ont suivi tout au long de ces veillées. A très bientôt, peut-être...

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

EXPOSITION SUR LA FLORE A LA MAISON DU PARC

La Maison du Parc naturel régional de Camargue poursuit son cycle d'expositions temporaires. Après l'eau, c'est la flore



méditerranéenne qui sera à l'honneur du 1er juin au 31 août 2006, avec une exposition photographique réalisée par le Conseil général du Gard « Flore rare et menacée de la Camargue gardoise », et 24 dessins originaux en couleurs de Philippe Martin, écologue, illustrateur et photographe naturaliste, présentant les espèces emblématiques de la flore méridionale.

Maison du Parc
RD 570 - Pont de Gau
13460 Les Saintes-Maries-de-Mer
Tél : 04 90 97 86 32 / Fax : 04 90 97 70 82

A VOS AGENDAS

- **Judi 8 juin, 9h30, Commission "Recherche scientifique et protection de la nature"**
- **Judi 8 juin, 16h Commission "Administration, finance et communication"**
- **Judi 15 juin, 17h, Théâtre d'Arles : Conférence publique sur le renouvellement de la charte du Parc**
- **Mardi 20 juin, 9h30 à 17h : réunion du Conseil scientifique et d'éthique du Parc**
- **Judi 22 juin, 8h30 à 16h30, Révision de la charte : 2ème journée du diagnostic territorial**

REVISION DE LA CHARTE : C'EST PARTI !

Comme cela avait déjà été annoncé dans un précédent bulletin, le Syndicat mixte de gestion du Parc a engagé la révision de sa charte afin de renouveler le classement de son territoire en « Parc naturel régional ».

Mercredi 17 mai, l'équipe technique du Parc naturel régional de Camargue a présenté les premiers éléments du diagnostic territorial, première étape de la procédure de révision de la charte : les spécificités patrimoniales, économiques et sociales du territoire d'étude y ont été abordées.



Les représentants du Conseil du Parc, du Comité syndical, de services de l'Etat, les techniciens et élus des collectivités locales, et d'autres partenaires techniques du Parc présents ont ainsi pu avoir une lecture globale du territoire.

La très forte participation et la qualité des participants à cette réunion a démontré l'intérêt porté par ces différents organismes à la révision de la charte et leur souhait de participer très en amont à l'élaboration de la nouvelle charte qui établira pour 12 ans les grandes orientations et objectifs du territoire qui sera classé en Parc.



Les échanges techniques entamés lors de cette matinée d'informations denses se poursuivront dans le cadre d'**ateliers thématiques** qui auront lieu le **jedi 22 juin**. Des documents de travail relatifs à ces présentations sont accessibles à tous, en version "numérique", **sur le site internet**



du Parc à l'adresse suivante : http://www.parc-camargue.fr/Francais/download.php?categorie_id=61
Et pour ceux qui n'ont pas accès à internet, les mêmes documents **en version "papier"** sont disponibles **au siège du Parc**.

Les habitants sont tous conviés à participer à l'élaboration du nouveau projet pour le territoire :

- **des conférences publiques d'information** vont être organisées prochainement dont certaines sont déjà programmées :
 - le 15 juin au théâtre d'Arles à 17 h,
 - aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Port-Saint-Louis (dates qui devraient bientôt être programmées par les communes),
- **des réunions dans les hameaux seront organisées dès le mois de novembre 2006** (les lieux et dates seront communiquées dans un prochain bulletin),



- afin de mieux connaître les attentes des habitants pour leur territoire Parc, une **consultation plus ciblée sera conduite auprès d'un panel d'habitants** représentatifs du territoire à travers une enquête,
- et pour ceux qui ont accès à internet une information régulière sera donnée sur le site du Parc

Contact : Régine Grevy, 04 90 97 10 40

